Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

CCP des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologue de l'Éducation nationale de l'académie de Toulouse

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves



CCP

Commission Consultative Paritaire

La CCP est une instance indispensable pour la défense des droits des contractuel·les : refus de temps partiel, de congé de formation ou d'autorisation d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement…

Pourquoi voter ?

Majoritaires dans la profession et présent·es dans toutes les écoles et tous les établissements, les élu·es de la FSU conseillent, aident, accompagnent et agissent dans l'intérêt des agent·es.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Augmenter les salaires

Pour une réelle reconnaissance salariale des non-titulaires, la FSU revendique :

- une grille nationale de rémunérations revalorisées
- une augmentation de 80 points d'indice pour toutes et tous (+ 400 € mensuels)
- une revalorisation de 20 % du point d'indice et son indexation sur l'indice des prix à la consommation

Gagner la titularisation

La reprise à 100% de l'expérience de non-titulaire lors du classement a été conquise par la FSU. Pour lutter contre la précarité, la FSU revendique :

- l'ouverture massive de postes aux concours
- un plan massif de titularisation rapide pour les non-titulaires qui le souhaitent

Revaloriser nos métiers

Les représentant·es de la FSU mènent le combat au quotidien sur les lieux de travail et dans les instances pour :

- lutter contre les pressions, injonctions et améliorer les conditions de travail
- faciliter les premières missions par de la formation
- améliorer les conditions de l'inclusion et renforcer l'éducation prioritaire

Respecter les droits

Face aux inégalités de traitement entre académies et départements, la FSU revendique :

- un cadre de gestion national harmonisé
- l'application réelle des droits à congé maladie et à congé formation
- la subrogation immédiate et le maintien à 100 % du salaire en cas de maladie

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

Première fédération dans le 1er et le 2nd degré, la FSU rassemble des syndicats qui réunissent les personnels de tous les métiers de l'Éducation nationale.
Ses syndicats revendiquent des salaires et des conditions de travail qui reconnaissent nos missions, et défendent un service public d'Éducation laïque et émancipateur.



Engagé·es au quotidien

#VotezFSU
#Engagé·esAuQuotidien